

LA LUTTE ANTITERRORISTE À L'ÉPREUVE DE LA DÉSINFORMATION EN CONTEXTE NUMÉRIQUE AU BÉNIN

Wenceslas MAHOUSI

Observatoire des Sciences de l'Information et de la Communication (ObsIC),
Abomey-Calavi, Bénin

gmahoussi@gmail.com

Résumé : La situation sécuritaire au Bénin est depuis 2019 caractérisée par la menace terroriste qui ronge peu à peu les pays de la côte ouest-africaine. Les actions sont certes menées pour maîtriser la situation, mais celles-ci sont confrontées à un problème majeur à l'ère de la révolution numérique : la désinformation. Facilitée par la prolifération des médias sociaux, ses effets vont jusqu'à franchir le seuil du cyberspace pour faire échos même hors ligne. Son ampleur prend une tournure préoccupante de nos jours. Non seulement, elle handicape les actions entreprises par les autorités gouvernementales pour atténuer la situation, mais aussi, elle bouleverse la population et de ce fait, entraîne une panique générale et en même temps une méfiance dans les communications officielles. Notre étude s'est donnée pour objectif d'analyser le phénomène de la désinformation et son impact dans la lutte antiterroriste en contexte numérique au Bénin. La méthodologie adoptée est basée essentiellement sur la documentation, la veille informationnelle et l'observation non participantes.

Mots clés : Désinformation ; terrorisme ; numérique ; médias sociaux ; Bénin.

THE COUNTER-TERRORISM FIGHT AGAINST DISINFORMATION IN A DIGITAL CONTEXT IN BENIN

Abstract : The security situation in Benin is since 2019 characterized by the terrorist threat that is gradually eating away at the countries of the West African coast. Actions are certainly taken to control the situation, but these are faced with a major problem in the era of the digital revolution: disinformation. Facilitated by the proliferation of social media on the one hand, its effects go so far as to cross the threshold of cyberspace to echo even offline. Its magnitude takes a worrying turn nowadays. Not only does it handicap the actions undertaken by the governmental authorities to mitigate the situation, but it also upsets the population and, as a result, leads to a general panic and at the same time to a distrust in official communications. The objective of our study is to analyze the phenomenon of disinformation and its impact on the fight against terrorism in a digital context in Benin. The methodology adopted is based essentially on documentation, information monitoring and non-participant observation.

Keywords : Disinformation; terrorism; digital; social media; Benin.

Introduction

Le terrorisme¹ est un phénomène historiquement lié à la période de la Révolution française, de 1789 à 1799. Il s'est considérablement développé avec la propagation des idéologies séculières et du nationalisme, après la Révolution française et est porté ces dernières années, par les progrès de la technologie, la diffusion d'armes légères et efficaces, ainsi que par la publicité qui vient désormais accompagner tout acte terroriste grâce aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). À cela s'ajoute la révolution numérique à l'origine de l'émergence des médias sociaux des temps récents. Bien que cette émergence offre diverses sources d'informations aux populations et soit tant bénéfique aussi bien sur le plan économique que social, elle allie tout de même diverses pratiques qui viennent remettre en cause l'accès à l'information. Il s'agit principalement des infox, de la désinformation et aussi des fausses alertes qui sont désormais pratiques courantes dans l'usage des technologies numériques. La présente étude s'est essentiellement focalisée sur le concept de la désinformation. La désinformation constitue dans un monde où l'information reste une denrée capitale dans la gouvernance administrative, un danger inquiétant. Faisant aujourd'hui partie du quotidien de notre société aussi bien en ligne et hors ligne, elle a connu une tournure majeure dans la lutte antiterroriste au Bénin.

L'objectif poursuivi dans le cadre de ce travail est d'analyser le phénomène de la désinformation et son impact dans la lutte antiterroriste en contexte numérique au Bénin. Pour cela, diverses méthodologies ont été adoptées. Il s'agit de la documentation, la veille informationnelle et l'observation non participante.

Le présent article s'articule autour de trois points. Le premier aborde l'état des lieux du terrorisme et de la désinformation au Bénin ; le second aborde l'impact de la désinformation dans la lutte antiterroriste au Bénin et le dernier parle des perspectives pour atténuer les impacts de ce phénomène et les approches pour l'éradiquer.

1. État des lieux du terrorisme et de la désinformation au Bénin

1.1. *Le Bénin face à la menace terroriste*

La menace terroriste constitue depuis l'attentat des années 2001 aux États-Unis, un phénomène extrêmement préoccupant et qui indispose toutes les sociétés voire tous les pays du monde entier d'une manière ou d'une autre.

Le terrorisme s'est développé et répandu d'abord avec la propagation de diverses idéologies d'ordre religieux, philosophique et même nationaliste après la Révolution française. L'Afrique n'en est pas du tout épargnée puisqu'au-delà des considérations du point de vue des acteurs influençant le terrorisme, il convient de ne pas négliger les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et ceux liés à la gestion des ressources agro-pastorales et foncières qui prévalent dans les pays de l'Afrique francophone. À

¹ Le terrorisme est l'emploi de la terreur à des fins idéologiques, politiques ou religieuses. Les multiples définitions telles que celles de Alex Schmidt et Berto Jongman en 1988 en listent 109 différentes, variant sur l'usage de la violence, les techniques utilisées, la nature du sujet, l'usage de la peur, le niveau d'organisation, l'idéologie, etc. Il existe 4 grands types de terrorismes à savoir celui individuel, organisé, d'Etat et le cyber terrorisme.

cela, s'ajoute les conflits liés à l'exploitation des richesses du sous-sol dans certains pays de l'Afrique francophone. De même, faut-il rappeler que les groupes affiliés à Al-Qaïda et ceux affiliés aux États islamiques et ceux autonomes étendent de plus en plus leur influence vers le Burkina-Faso, le Niger, la région du Liptako Gourma dite "zone des trois frontières". C'est ce qui explique l'incursion du spectre terroriste dans le nord du Bénin.² Le Bénin, malgré sa démocratie solide et largement pacifique, est donc dès lors en état d'urgence puisqu'il n'est pas à l'abri d'une contagion terroriste.

C'est ce que la 1^{ère} vice-présidente du Bénin, Mme Mariam Chabi Talata évoque en ces termes : "Il n'est plus de doute, le Bénin est en guerre contre le terrorisme". Les alertes sont ainsi données pour la prise de mesures idoines pour tenter de contenir la menace et essayer d'atténuer ses effets. L'ambassade de France avait conseillé à l'époque à ses ressortissants d'éviter les restaurants fréquentés par les expatriés et la plage. Frontalier du Nigeria, où sévit Boko Haram, du Burkina Faso et du Niger, « le Bénin et son image de modèle démocratique pourrait devenir une cible potentielle pour AQMI », précise le diplomate.

Le Bénin à l'instar de ses pays voisins Mali, Burkina-Faso et Niger, est donc aux prises avec des insurrections djihadistes qui s'inquiètent de débordements sur leur territoire. (TV5 MONDE, 2022). Notons que la menace terroriste au Bénin date de 2019.

En effet, on note ainsi un enlèvement de deux touristes français et leur guide béninois dans le parc de la Pendjari en mai 2019. En tant que guide proposant des safaris dans les vastes étendus sauvages d'Afrique de l'Ouest, Fiacre Gbédji n'était souvent pas si différent des touristes dont il avait la charge.

Cet enlèvement a mis en évidence les risques que représentent pour le Bénin les actes terroristes qui dévastent à petit feu le Burkina Faso et d'autres pays voisins. Délogés par des offensives militaires de leurs anciens bastions au Mali et au Niger, les combattants de groupes terroristes affiliés à l'État islamique³ et à Al-Qaïda tendent à explorer d'autres horizons dont le Bénin, expliquent des spécialistes de la sécurité.

Ensuite, le 11 juin 2019 dans la soirée, une note émanant de l'état-major général des armées circulait sur les réseaux sociaux. Elle appelait à « renforcer la sécurité sur les différentes zones menacées d'attaques terroristes » et à « plus de vigilance dans les fouilles aux frontières ». La publication de cette note interne a immédiatement créé un léger vent de panique au Bénin et fut même prise au sérieux par certains responsables officiels. Et dans les quartiers fréquentés par les Occidentaux, les dispositifs sécuritaires ont été renforcés. Pourtant, « ce message n'a rien de confidentiel », assure une source militaire.

À ce jour, de nouvelles attaques continuent de sévir dans le pays. C'est ce que Banouto tente de révéler dans sa publication du 05 juillet 2022. Ainsi, on peut lire « une attaque terroriste à l'origine du décès de deux 02 militaires tués et dépouillés de leurs équipements. Cet évènement a eu lieu dans les encablures du parc W, au nord-est du

² Jacob YARIGO. Le terrorisme en Afrique francophone : quelle porte de sortie ?

³Le « calife », Abou Bakr al-Baghdadi, reconnaît officiellement cette allégeance le 30 octobre 2016.

Contrairement à d'autres régions, les relations entre l'État islamique et al-Qaïda ne seraient pas conflictuelles au Sahel. En janvier 2016, Djamel Okacha, le chef d'AQMI au Sahel, donne une interview au site d'information mauritanien Al-Akhbar dans laquelle il déplore l'allégeance d'Al-Sahraoui à l'État islamique mais affirme

pays grâce à un guet-apens tendu aux intéressés alors qu'ils faisaient une ronde à moto dans le parc W le lundi 04 juillet 2022 ».

1.2. *La désinformation dans la lutte antiterroriste au Bénin*

1.2.1. *Conditionnalités de la désinformation*

La désinformation vient du mot russe « dezinformatzia », ce qui signifie « l'utilisation de la liberté de presse pour manipuler les masses ». Parfois, en usant de persuasion, elle peut faire admettre certaines croyances à une cible qui les auraient eues en aversion. Il s'agirait alors d'un mensonge organisé permettant à son auteur de favoriser sa politique extérieure en trompant une cible à l'aide de la superpuissance des médias. (Volkoff, 1999) va plus loin et affirme que toute information contient de la désinformation, puisque l'individu n'a pas forcément tous les moyens lui permettant de juger de la véracité des prétendues informations.

La désinformation implique la diffusion de mensonges sans tentative délibérée d'induire en erreur contrairement à la mésinformation qui est un récit ou des faits manipulés, en un mot, une propagande délibérément destinée à induire en erreur.

Une information se caractérise par deux éléments : le contenu et la source. Il y a désinformation lorsqu'au moins l'un de ces éléments manque d'intégrité. La désinformation en tant qu'action peut soit viser l'opinion d'une population, soit viser à manipuler des dirigeants. Ainsi, les médias de masse sont utilisés comme vecteur de propagation afin d'influencer l'opinion publique. Cette dernière est alors utilisée ensuite pour manipuler les dirigeants.

La désinformation en tant que support de l'action vise quant à elle au renforcement de l'effet des actions psychologiques entreprises en augmentant leurs impacts ou bien encore en favorisant leurs clandestinités. La non-information également participe de la désinformation. La désinformation constitue un phénomène qui handicape l'accès à la bonne information des citoyens. Les communications officielles visant à informer les citoyens et à les rassurer sont discréditées par ce phénomène qui, aujourd'hui, prend de plus en plus d'ampleur surtout avec le numérique en vogue. La permanente connexion des citoyens au cyberspace et l'absence de littérature numérique constitue autant de facteurs qui favorisent le développement de ce phénomène qui met en danger la crédibilité des actions des autorités et aussi la quiétude des populations béninoises.

1.2.2. *La désinformation dans la lutte antiterroriste au Bénin : le contexte pré-terroriste lié à l'avènement de l'internet et aux malaises politiques et sociales bien favorable*

La désinformation est un phénomène mondial qui n'épargne pas l'Afrique, et a pris une ampleur inédite dans un monde de plus en plus connecté, avec l'accroissement des informations échangées sur les réseaux sociaux. Le nombre conséquent d'informations approximatives, erronées ou fallacieuses, pose des défis

sans précédent pour l'accès de tous à une information de qualité et sur les processus démocratiques⁴.

Ici, il semble important de démystifier le contexte dans lequel la désinformation est apparue et comment ce contexte a favorisé sa propagation.

Le taux de pénétration de l'internet au Bénin (69,08%, ARCEP, 2022) et la prolifération des médias sociaux ont rendu la production et la diffusion de fausses informations à un public plus large beaucoup plus facile et moins coûteuse, et dans ce contexte, les faits réels sont difficilement distingués de la fiction. Les plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter, ainsi que des applications de messagerie comme WhatsApp, ont servi de canaux populaires. Ces plateformes permettent aux gens de partager une myriade d'informations dans une gamme de formats audio, textuels et visuels sans vérification aucune. La communication gouvernementale de chaque pays s'inscrit dans un cadre espace/temps bien défini. D'après Salerno et Amey, « la communication gouvernementale au sujet de la COVID-19 s'appuie aussi sur le degré de confiance de la population vis-à-vis des institutions du pays » (Salerno et Amey, 2021, p3). Cette affirmation vaut également pour le contexte de la menace terroriste. Dans cette logique, les citoyens interprètent l'information publique en la mettant en relation avec un certain nombre de faits récents et/ou lointains, notamment les intérêts financiers potentiels des États, etc. Dans le cas de la méfiance ou résistance, les messages diffusés par les membres du gouvernement, auront des difficultés à rencontrer l'adhésion voulue car elle inclut globalement « le fait d'informer, d'écouter, d'engager et de persuader dans le but de communiquer plus efficacement » (Thomas, 2013 : 65, cité par Markova, 2013, p9)

Avant l'avènement de la menace terroriste, le Bénin vivait également la crise de la COVID 19 avec une crise politique issue des élections législatives de 2019. Ces deux crises étaient caractérisées par une campagne de désinformation par le truchement des réseaux sociaux et d'internet. Le climat social était tendu et la manifestation de contestations du processus électoral a conduit à la disqualification des opposants qui ont créé des manifestations entraînant des pertes en vies humaines. C'est dans ce contexte, terreau favorable aux phénomènes de désinformation, que le premier cas de menace terroriste a été annoncé en décembre 2019.

Diverses fausses alertes ont, comme évoqué plus haut, nuancé la politique de communication gouvernementale et offert plus de chance à la propagation du terrorisme. C'est ainsi que le 30 mai 2022, un message audio circula sur WhatsApp, faisant état d'une infiltration des terroristes au Bénin et invitant les populations à rester chez elles de 18h à 6h du matin. « L'auteur, non identifié, évoque la présence de terroristes ayant transité par la Côte d'Ivoire, le Togo avant d'atterrir au Bénin ». Pour cela, fait-il croire, "le Président de la République a donné l'ordre aux policiers de faire des patrouilles". Selon le lanceur d'alerte anonyme qui demande aux populations de rester chez elles de 18h à 6h, "si on attrape quelqu'un à partir de 20h, on doit l'arrêter, quel que soit la pièce qu'il présenterait". La rumeur a été par la suite, formellement démentie par la Police républicaine. C'est ce qu'on peut lire à travers le communiqué ci-dessous.

⁴Namoin YAO-BAGLO. Communication gouvernementale à l'épreuve de la COVID-19 : cas du Togo. In Revue africaine de communication, n°4, 2021, p.3



Source : ORTB, 2022 (page web)

Dans la même optique, le maire de Tanguiéta, M. El Hadj Zakari Boukary dans un communiqué rendu public le 14 juillet 2022 a formellement démenti l'information selon laquelle une attaque serai survenue contre le camp militaire de Natitingou dans la nuit du 13 au 14 juillet 2022.

De tout ceci, nous tirons la conclusion que la désinformation constitue une source de menaces potentielles et permanentes pour l'ordre public. Elle est l'œuvre de plusieurs acteurs, mais principalement les utilisateurs des réseaux sociaux. Leur création, (re)production et diffusion s'inscrivent dans des logiques bien définies dont, l'expression d'une panique collective face à une crise, l'expression d'une résistance quasi-collective ou d'une large partie de l'opinion à une action publique, etc. (GAMAÏ, 2022, p. 1)

2. Impact de la désinformation dans la lutte antiterroriste en contexte numérique au Bénin

2.1. Remise en cause de la communication officielle

La désinformation peut engendrer de nombreuses conséquences sur les citoyens dans n'importe quel contexte. Elle peut polariser l'opinion publique, promouvoir l'extrémisme violent et les discours haineux et, en fin de compte, saper les démocrates.

Dans notre contexte d'étude, elle a remis en cause la communication officielle et a ainsi contribué à réduire la confiance des citoyens envers la communication

gouvernementale. Nous nous demandons si les autorités couvrent-elles la menace terroriste et choisissent-elles de ne pas communiquer autour ?

C'est en effet ce que tente de révéler ces propos du Ministre de la Défense, Alassane Séidou (2022) : « Le terrorisme est au Burkina-Faso. Et toutes les communes qui ont de frontières avec le Burkina-Faso sont concernés. Nous avons en l'occurrence Karimama, Banikoara, Kérou, Tanguiéta, Matéri, cobly, Malanville, Ségbana, Kalalé, Nikki, Pèrerè, Savè, Ouèssè et Kétou, qui constituent tous des villes concernées par le terrorisme certes, mais le terrorisme n'est pas installé au Bénin. Les incursions il y en a et le terrorisme est à nos frontières et non à l'intérieur du pays ».

2.2. Désagrégation de l'ordre social

Notons que l'audio relayé le 30 mai 2022, faisant état d'une infiltration des terroristes au Bénin et invitant les populations à rester chez elles de 18h à 6h du matin a eu pour conséquence la désagrégation de l'ordre social.

En effet, cet audio relayé sur la toile, a créé une certaine psychose au sein de la population. « D'ailleurs, dans le grand marché international de Dantokpa, la panique s'était installée et plusieurs commerçants et usagers ont vidé les lieux plus tôt que prévu dans les jours suivants ». Peut-on lire sur le site du journal *Matin libre*⁵.

3. Perspectives

Au regard des diverses répercussions que la désinformation pourrait engendrer sur la paix, la cohésion nationale et la quiétude des populations, il urge que des réflexions soient menées par rapport au sujet en vue d'apurer ses effets. Dans ce cadre, nous proposons les approches ci-après :

3.1. L'éducation aux médias et au numérique

Cette éducation aux médias vise à aider le grand public à identifier l'impact des équipements et outils modernes de communication sur les comportements et valeurs que nous avons en commun. Il est en effet évident que l'éducation et la formation, activités marquées culturellement, sont bouleversées par ces changements. (CPDirSIC, 2018, p.179). Chacun doit donc demeurer conscient des modifications que ces outils apportent à nos valeurs culturelles et être maître du rapport qu'il entretient entre éducation et numérique.

3.2. La maîtrise de l'information

Les perspectives devront également être envisagées sous l'angle de l'information literacy. (MAHOUSI, 2017). Megnigbeto & Hounwanou (2007) ont dressé un état des lieux et les perspectives de la culture de l'information au Bénin. Ils

⁵Badarouaziz. Supposée infiltration des terroristes à Cotonou : la Police dément et menace les auteurs, 31 mai 2022. <https://matinlibre.com/2022/05/31/supposee-infiltration-des-terroristes-a-cotonou-la-police-dement-et-menace-les-auteurs/> (Consulté le 05 juin 2022)

sont arrivés à la conclusion que malgré le taux de scolarisation d'environ 96%, l'on ne cesse de dénoncer la baisse continue du niveau des élèves, de même qu'une forte déperdition scolaire : seulement un élève sur deux termine le cours primaire. Le système éducatif, tel qu'il se présente, ne vise pas la culture informationnelle : il n'enseigne pas l'utilisation des ressources en bibliothèque, encore moins l'usage de l'outil informatique et des TIC. Les cours de recherche documentaire et d'évaluation de l'information sont quasi-inexistants dans le cursus scolaire. Ce constat amène les auteurs à avancer que le manque de culture de l'information « compromet dangereusement les capacités des futurs responsables que forme le système, à rechercher, évaluer, utiliser judicieusement l'information et produire du savoir ». C'est d'autant plus vrai qu'une formation à la maîtrise de l'information doit essentiellement porter, en dehors des notions générales, sur la connaissance de l'information scientifique, les méthodes de recherche, l'analyse et l'exploitation de l'information, la production et la publication de ladite information. (MAHOUSI, 2017, p.69)

La culture informationnelle est dès lors indispensable pour éradiquer la désinformation qui handicape les actions des autorités. Elle allie à la fois, la compétence de gestion informationnelle et l'évaluation de la pertinence des sources. Pour l'American Library Association (ALA), la culture informationnelle se mesure à la définition ci-après : « Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter ». Connaissant la situation du Bénin objet de recherche plus ou moins récente, nous tentons d'apprécier le cas béninois au regard des standards en matière de culture informationnelle. En matière de culture informationnelle, l'alphabetisation dans les langues nationales peut également s'avérer profitable. Il est important de fournir des efforts pour se conformer à la Constitution du 11 décembre 1990 qui recommande en son article 40 l'enseignement des textes législatifs et réglementaires, de même que leur vulgarisation dans les langues nationales. (MAHOUSI, 2017, p.71)

3.3. *Le fact-checking (Vérification par les faits)*

Venue des États-Unis et répandue avec l'essor des réseaux sociaux notamment Twitter, cette pratique journalistique consiste à vérifier l'exactitude des propos tenus par les personnalités publiques ainsi que leur cohérence. (Balle, 2017, p. 118). Ce terme d'origine anglo-saxonne se réfère initialement à une démarche de vérification en interne à un organe de presse. L'exactitude d'un fait constitue donc l'objectif principal du fact-checking. Que ce soit à partir de chiffres statistiques ou de citations, les journalistes sur le terrain ont l'obligation de mener des enquêtes pour juger de la véracité des affirmations qu'ils comptent relayer avant toute publication. Il en va de leur crédibilité. Le fact-checking est l'une des stratégies pour lutter contre la désinformation. De nombreux journaux disposent aujourd'hui de structures qui y sont spécialement dédiées. Des plateformes indépendantes, spécialisées dans le fact-checking sont de plus en plus nombreuses.⁶ C'est le cas par exemple de « **www.anti-fakenews.bj** », initiée par le Forum pour la Gouvernance de l'Internet (FGI) Bénin dont

⁶<https://www.emi.coop/qu-est-ce-que-le-fact-checking/> (Consulté le 06 juin 2022)

le but est de renseigner, sensibiliser et informer les populations sur les attitudes critiques à adopter face aux infos sur les réseaux sociaux et internet. (Kouyami, 2021)⁷

Conclusion

Le terrorisme et la désinformation sont deux notions distinctes en apparence mais qui s'avèrent fortement liées. En effet, l'implémentation de mesures efficaces de lutte contre le terrorisme ne saurait se faire sans une communication adaptée et une maîtrise de l'information. La présente étude a permis de déceler les impacts que la désinformation peut engendrer sur la lutte antiterroriste et nous a sonné le glas de l'urgence de l'éducation aux médias et à l'information des citoyens en vue d'une meilleure appropriation des technologies numériques et la gouvernance informationnelle. C'est d'autant plus nécessaire quand on sait que la culture informationnelle est à un niveau embryonnaire dans notre système éducatif.

Références bibliographiques

- Wenceslas, M. (2017). *Analyse des pratiques informationnelles dans le champ juridique au Bénin*. Thèse de doctorat, Université Paris 8 et Université d'Abomey-Calavi.
- Badouard, R. (2017). *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*. Limoges, FYP éditions, séries : « Présence/Questions de société », 180 p.
- Namoin, Y. (2021). *Communication gouvernementale à l'épreuve de la COVID-19 : cas du Togo*. In *Revue africaine de communication, nouvelle série*, n°4, p. 1-17
- Kouassi Sylvestre, K (2021). *Médias sociaux et Covid-19 : analyse des pratiques informationnelles des étudiants sénégalais sur WhatsApp*. In *Revue africaine de communication, nouvelle série*, n°4, p. 35-51
- Hamidou, B. (2021). *Rumeurs autour de la COVID-19 au Burkina-Faso : manifestations et impacts à l'ère du numérique*. In *Revue africaine de communication, nouvelle série*, n°4, p. 83-101.
- Brigitte, N. (2014). *Médias et terrorisme : du rôle central des médias dans le terrorisme et le contre-terrorisme*. Paris : Nouveaux horizons, 248p.
- Francis, B. (2017). *Les médias*. Paris : Presses universitaires de France, 126p.

⁷Gaëlle Massang. Bénin : Le Forum pour la Gouvernance de l'Internet lance anti-fakenews.bj, une plateforme web de fact-checking pour la période électorale, 2021. Disponible sur : <http://www.osiris.sn/benin-le-forum-pour-la-gouvernance.html>

Conférence Permanente des Directeurs des unités de recherche en sciences de l'information et de la Communication (2018). *Dynamisme des recherches en sciences de l'information et de la communication*, 190p.

Francis, B (2006). *Lexique d'information communication*. Paris : Dalloz, 2006, 475p.

Chapitre Bénin de l'Internet Society (ISOC Bénin) (2020). *Histoire de l'internet au Bénin*, 252p.

Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026, 2021, 51p.

Léonce, G. (2022). *L'écosystème des fausses informations au Bénin : une vue d'ensemble*

Gouvernement en action : secteur de la défense. Que retenir des efforts du Gouvernement pour répondre plus efficacement aux enjeux modernes de sécurité et aux nouvelles menaces ? (2022) : disponible sur : <https://www.gouv.bj/actualite/1821/-gouvernement-action-secteur-defense-%E2%80%93-retenir-efforts-gouvernement-repondre-plus-efficacement-enjeux-modernes-securite-nouvelles-menaces/>